

papier, nous ne pouvions les décider à quitter les grandes agglomérations, notamment ceux qui sont employés par des universités et d'autres établissements de recherche des environs.

Je suis sûr, surtout par suite des constatations que nous avons faites à Edmonton, que l'idée générale d'un centre d'excellence est ce qui importe. Dans une région où il y a une communauté assez grande de scientifiques, on peut organiser un service de recherches et développement relativement petit, pourvu qu'il soit dirigé par des hommes ayant la compétence voulue pour en attirer d'autres et pour attirer des hommes de science distingués, comme conférenciers ou même pour prendre part aux travaux. Il n'est pas nécessaire que le centre scientifique soit grand; si la qualité y est, il ne sera pas difficile de recruter et de garder du personnel.

On en revient sans cesse au même point: les bonnes recherches exigent un milieu approprié et je crois que tous les efforts de l'État en vue d'encourager les travaux dans ce domaine devraient tendre à améliorer le milieu plutôt que de viser tel ou tel travail en cours à un moment donné.

Je reviens aux six arguments que j'ai tenté de faire ressortir:

1. Les recherches ne forment qu'une faible partie du processus d'innovation qui est notre objectif réel.
2. Il est des plus urgents d'établir des priorités.
3. Il vaut la peine que les recherches industrielles fassent l'objet d'un plan d'encouragement général.
4. Du fait de leur caractère, les recherches industrielles dépendent d'une décentralisation dans la prise des décisions. Les stimulants fiscaux constituent la meilleure méthode de favoriser une telle décentralisation.
5. Nous devrions accepter sans crainte les implications internationales des recherches.
6. Le meilleur moyen de défense contre l'exode de cerveaux consiste surtout à créer des centres d'excellence.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Mackenzie. Il est temps de suspendre la séance. Nous nous réunirons de nouveau dans dix minutes. *(Courte suspension de la séance.)*  
*(A la reprise de la séance.)*

**Le président:** La séance est ouverte. Sénateur Grosart.

**Le sénateur Grosart:** Monsieur Mackenzie, l'étude dont vous nous avez donné lecture est des plus intéressante. J'ai essayé d'obtenir un exemplaire du rapport économique dont vous avez parlé, pour savoir ce que votre comité conseillait de faire. Je dois dire à regret que

la bibliothèque parlementaire ne semble pas avoir d'exemplaire du rapport du comité économique.

**M. Mackenzie:** Je peux vous en faire tenir un.

**Le sénateur Grosart:** Il se peut qu'il y en ait un que quelqu'un d'autre a emprunté. On m'a informé qu'il n'y avait pas d'exemplaire disponible. En tout cas, monsieur Mackenzie, votre étude me révèle que vous traitez surtout des recherches industrielles, qui, vous le savez mieux que moi, ne sont pas toute la recherche.

**Le président:** Entre parenthèses, sénateur Grosart, avant d'aller plus loin, il serait bon, je crois, de distribuer un exemplaire du rapport à tous les membres du Comité.

**M. Mackenzie:** C'est très facile à faire.

**Le sénateur Grosart:** Monsieur Mackenzie, pourriez-vous nous dire dans quelle mesure les conclusions auxquelles vous êtes arrivé sur le mode d'affectation des fonds de recherches par l'État s'appliqueront au domaine plus large de la sociologie, par exemple aux recherches en matière de contamination de l'air et de l'eau?

**M. Mackenzie:** Il me semble que c'est là un domaine qui est du ressort du Conseil des sciences. L'étude de ces genres de contamination convient proprement à des organismes officiels tels que le Conseil national de recherches, le Conseil de recherches pour la défense, etc., et aux universités où se font des travaux subventionnés, ainsi que dans d'autres services de recherche; elle se distingue des domaines qui devraient relever des entreprises industrielles.

J'estime que, dans un grand nombre de ces secteurs importants, tels que la contamination de l'air et de l'eau, les travaux fondamentaux devraient être faits en partie par l'État ou, par exemple, dans des universités mais avec des subventions, et non à titre de recherches industrielles. D'autre part, il y a des domaines dont le gouvernement s'est occupé et qui pourraient faire mieux l'objet des recherches industrielles. Je ne saurais exprimer un avis autorisé, mais je crois savoir que, pendant quelque temps, le Conseil national de recherches a fait beaucoup de recherches sur les matériaux destinés à servir à la construction domiciliaire dans le Nord, etc. Il se peut que l'affaire présente certains côtés spéciaux, mais il me semble qu'une bonne partie des recherches sur les matériaux de construction pourrait se faire tout aussi bien dans l'industrie que dans un service officiel.

D'autre part, si l'on aborde la solution de problèmes tels que la contamination de l'eau du lac Érié, certaines des recherches fondamentales devront être d'initiative officielle, non d'initiative industrielle.